



**PROCÈS-VERBAL DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE SES  
DU JEUDI 1er AVRIL 2021**

SES, Société Anonyme  
R.C. Luxembourg B 81.267  
Château de Betzdorf  
L-6815 Betzdorf

**Bureau:** M. Frank ESSER, Président  
M. Thai RUBIN, Secrétaire  
M. Mathis PROST, Scrutateur  
Me Laurent SCHUMMER, Scrutateur

\*\*\*\*\*

## Procès-Verbal

### de l'Assemblée Générale Annuelle de SES convoquée le jeudi 1 avril 2021 à 10 heures 30 au Château de Betzdorf.

La séance est ouverte à 10 heures 30 par Monsieur Frank Esser, Président du Conseil d'Administration, qui souhaite la bienvenue à tous les participants à cette Assemblée Générale Annuelle, expliquant que cette assemblée se tiendra suivant la loi du 23 Septembre 2020 telle que modifiée par la loi du 25 Novembre 2020 qui a introduit la possibilité de tenir les assemblées générales par vote à distance, par l'intermédiaire d'un mandataire désigné par la société et par conférence téléphonique. Le Président informe l'Assemblée que, même si les actionnaires ont été invités à poser leurs questions avant l'assemblée, il y aura aussi moyen d'en poser en cours de séance.

Comme tous les ans, les détenteurs de FDRs ont été invités à donner leurs instructions de vote à la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat en tant que Fiduciaire, qui a donné instructions aux porteurs de procuration désignés par la Société conformément à la loi du 23 Septembre 2020 telle que modifiée par la loi du 25 Novembre 2020, pour les représenter à l'Assemblée.

Le dossier incluant les documents de référence pour l'Assemblée a été envoyé avec la lettre de convocation le 1er mars 2021 à tous les actionnaires de la catégorie A et B. Les documents ont aussi pu être consultés auprès du Fiduciaire, respectivement auprès des deux 'Listing Agents' que sont la BGL BNP Paribas, respectivement la Société Générale à Nantes, qui sert de point de contact aux détenteurs français de FDRs. L'annonce de la convocation de l'assemblée annuelle s'est faite en date du 2 mars 2021 au Luxemburger Wort, au Financial Times et dans Les Echos. Le même jour, les documents relatifs à l'assemblée ont été publiés sur le site internet de la société : [www.ses.com](http://www.ses.com) et sur le site de la BCEE: [www.bcee.com](http://www.bcee.com). Les publications en conformité avec la loi du 23 Septembre 2020 telle que modifiée par la loi du 25 Novembre 2020 ont été faites sur le site de la Société.

En raison du mesures sanitaires en vigueur, seuls sont avec le Président dans la salle, le directeur Général Steve Collar, le directeur financier Sandeep Jalan, l'avocat de la société Me Laurent Schummer, le Secrétaire du Conseil d'Administration Monsieur Thai Rubin ainsi que Monsieur Mathis Prost, Senior Manager Legal Services de SES.

Les membres du Comité Exécutif sont à disposition des actionnaires pour leur donner toutes les informations voulues, participant à distance à l'Assemblée au même titre que la plupart des administrateurs.

Le Président expose et l'Assemblée constate que:

- I. La présente Assemblée a pour ordre du jour:
  1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour
  2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs
  3. Présentation par le Président du Conseil d'administration du rapport de gestion du Conseil pour l'année 2020
  4. Présentation des principaux développements de la Société pendant l'année 2020 et perspectives
  5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2020
  6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises
  7. Approbation du bilan au 31 décembre 2020 et du compte de profits et pertes pour l'exercice 2020
  8. Affectation du résultat net de l'exercice 2020 et transferts entre comptes de réserves
  9. Décharge à donner aux administrateurs
  10. Fixation du nombre d'administrateurs
  11. Nomination d'un administrateur pour une durée d'un an et d'un administrateur pour une durée de trois ans
  12. Approbation de la Politique de Rémunération
  13. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'administration
  14. Approbation du Rapport de Rémunération
  15. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2021 et fixation de sa rémunération
  16. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDRs et/ou actions de la catégorie A ou B
  17. Divers
- II. Conformément aux dispositions légales, les actionnaires ont été convoqués par le Président du Conseil d'Administration par lettre recommandée en date du 1er mars 2021.
- III. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence laquelle, après avoir été signée par les mandataires des actionnaires représentés et les membres du Bureau, restera annexée en copie à l'original du présent procès-verbal.

Resteront également annexées à l'original des présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées et validées par les membres du Bureau.
- IV. Lors de l'ouverture de la séance, il résulte de cette liste de présence que sur les 383.457.600 actions de la catégorie A et sur les 191.728.800 actions de la catégorie B représentant l'intégralité du capital social, 376.597.963 actions de la catégorie A et la totalité des actions de la catégorie B sont présentes ou représentées. Les 5.459.979 FDRs détenus par SES ne sont pas inclus dans le calcul du quorum et ne participeront pas au vote.
- V. L'Assemblée est par conséquent régulièrement constituée pour délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

\* \* \*

### **1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour**

Les actionnaires prennent acte que plus de la moitié des actions de la catégorie A et toutes les actions de la catégorie B sont représentées, de sorte que conformément à l'article 24 des statuts, l'Assemblée peut valablement délibérer. L'ordre du jour reproduit sur la lettre de convocation du Président du Conseil d'Administration envoyée aux actionnaires le 1er mars 2021 est adopté à l'unanimité. La lettre de convocation a été accompagnée de l'ensemble de la documentation de référence y inclus les projets des résolutions soumises aux actionnaires.

### **2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs**

Le Président désigne Monsieur Thai Rubin comme secrétaire. Sur proposition du Président, l'Assemblée choisit Me Laurent Schummer et Monsieur Mathis Prost comme scrutateurs. Le Président remercie les scrutateurs d'avoir accepté cette fonction.

### **3. Présentation par le Président du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'année 2020**

Conformément à l'article 30 des statuts, le Président présente le rapport d'activités du Conseil d'Administration dans lequel les activités et l'évolution de la société pendant l'année 2020 sont résumées. Ce rapport qui a été élaboré suivant les prescriptions de l'article 68 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés telle qu'elle a été modifiée a été envoyé aux actionnaires le 1 mars 2021. Il a été intégré dans le rapport annuel de la société.

Même si l'année 2020 était une année pleine de défis pour la Société et que l'année 2021 s'annonce rester une année difficile pour de nombreuses personnes à travers le monde dû à la pandémie, la société se trouve dans une excellente position pour développer son activité. Le Président énonce brièvement les points forts des activités Video et Networks et leur valeur pour SES. Le Président remercie au nom du Conseil d'Administration, et en son nom personnel, les membres du Comité Exécutif ainsi que l'ensemble du personnel du groupe pour leurs efforts, leur professionnalisme, leur persévérance et leur détermination à travailler pour le bien de SES dans un environnement difficile pour le secteur.

Le Président informe l'assemblée qu'au niveau de la composition du conseil d'administration certains changements sont intervenus en 2020, notamment avec l'arrivée de nouveaux membres qui apportent des compétences nouvelles afin de réorienter le conseil d'administration en ligne avec les défis rencontrés par la société. Le conseil d'administration est actuellement très diversifié au niveau des compétences et de sa composition. Dans la même ligne, le conseil d'administration a décidé de créer un nouveau « Comité Stratégique » qui a pour objectif d'analyser en détail les défis et options stratégiques qui se présentent à la société dans les mois et années à venir.

Le président remercie très chaleureusement, personnellement et au nom de tout le personnel de SES, Monsieur Romain Bausch pour sa contribution en tant que président du conseil d'administration et en tant que Directeur Général de SES.

Le Président accueille Monsieur Sandeep Jalan, nouveau Directeur Financier qui a rejoint SES au courant de l'année 2020.

Le Président mentionne également que le Directeur Juridique, Thai Rubin, a repris le rôle de Secrétaire du Conseil d'Administration et remercie chaleureusement Pierre Margue d'avoir rempli ce rôle pendant près de 19 ans.

Le Président énumère les noms des actionnaires ayant posé des questions par écrit, avant l'Assemblée et auxquelles lui, de même que le Directeur Général et le Directeur Financier vont répondre.

Concernant la question sur l'engagement des administrateurs représentant les actionnaires B et l'engagement de l'Etat dans la société, le Président indique que ni SES, ni aucun des administrateurs ne peuvent prendre position quant à l'engagement futur de l'Etat dans SES, mais le Président estime néanmoins que la Société bénéficie de la confiance de l'Etat et des institutions.

L'Assemblée prend acte du rapport d'activités du Conseil d'Administration.

#### **4. Présentation des principaux développements de la société pendant l'année 2020 et perspectives**

Le Directeur Général, Monsieur Steve Collar décrit les principaux développements de la société pendant l'année 2020 et les perspectives.

La devise de SES, faire l'extraordinaire dans l'espace pour livrer des expériences fantastiques sur terre, est plus importante que jamais, au vu de l'impact de la pandémie sur le monde entier, changeant notre mode de vie et de travailler.

SES livre des programmes télévisés à 361 millions de foyers. L'année 2020 a connue une croissance notable dans la demande d'informations de haute qualité, livrés de manière linéaire à plus d'un milliard de personnes par jour dans le monde. A travers les investissements dans un réseau de satellites unique, SES est parfaitement positionné pour profiter d'un marché « cloud » en expansion rapide.

SES a livré des résultats financiers solides. L'EBITDA du groupe fin 2020 est conforme aux perspectives fixées avant le début de la pandémie au début de 2020. En prévision de revenus en baisse, dû à la pandémie, SES a réduit les dépenses discrétionnaires et opérationnelles. Les mesures de « Simplify & Amplify » annoncées portent leur fruit et vont permettre une réduction additionnelle des coûts à hauteur de EUR 40 millions en 2021 et de EUR 50 millions en 2022. Le ratio de levier est le plus bas depuis cinq ans avec une réduction nette à hauteur de EUR 500 millions de la dette financière.

L'activité Networks a connu un croissance à hauteur de 5% en un an et près de 30% depuis 2017. En 2020, des contrats à hauteur de EUR 1.3 milliards ont été signés. L'activité Video a connu des succès importants avec des renouvellements et extensions d'importants contrats en début de 2021.

La libération de la bande C aux US a été et reste un des objectifs clés pour SES avec plus de 4 milliards de dollars US à la clé.

2021 sera encore une importante année pour SES, ayant déjà contracté des contrats à hauteur de USD 740 millions en vue des lancements de SES-17 et des satellites O3b mPower. SES est aujourd'hui le seul opérateur satellitaire à offrir une combinaison unique avec des satellites géostationnaires et des satellites en orbite non-géo-stationnaire.

Le Directeur Général donne par ailleurs plus de précisions quant aux objectifs et ambitions de la société.

Finalement le Directeur Général réaffirme l'engagement de SES par rapport aux actionnaires en maintenant un dividende à EUR 0,40 par action.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Général.

## **5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2020**

Le Directeur Financier commente les résultats financiers de l'année 2020, qu'il considère être conformes aux attentes du marché.

Il donne plus de précisions sur les chiffres clés que sont : (i) l'EBITDA ajustée pour 2020 dépasse légèrement EUR 1,15 milliards ce qui représente une marge ajustée de 61,4%; (ii) le cash flow est de EUR 0,6 milliards et (iii) la dette nette du groupe a été réduite de EUR 0.5 milliards en 2020. Malgré un revenu net ajusté de EUR 208 millions, la perte nette rapportée est de EUR 86 millions, principalement due à des éléments exceptionnels à hauteur de EUR 350 million, dont EUR 277 millions de dépréciations d'actifs dû à l'évolution des marchés et de l'industrie des satellites.

L'activité Vidéo a décliné de 8% par rapport à l'année précédente, impactée par l'évolution du « direct-to-home », la diminution des capacités utilisées par les clients et l'annulation des événements culturels et sportifs. Networks continue à croître avec 5.3% en 2020 malgré le contexte de la pandémie.

La société continue à maintenir l'effort pour réaliser les étapes fixées pour la libération de la bande C aux US. En tout, SES prévoit de récupérer USD 4 milliards avant impôts. Avec les revenus prévus pour SES-17 et O3b mPower, EBITDA et « cash flow » vont augmenter considérablement au-delà des pics d'investissement prévus en 2021 et 2022.

Le conseil d'administration de SES propose un dividende de 0,40 euro par action A.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Général.

## **6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises**

Conformément à l'article 29 des statuts, le rapport du réviseur d'entreprises PricewaterhouseCoopers, a été envoyé aux actionnaires avec la lettre d'invitation.

Monsieur François Mousel fournit des explications sur le rapport du réviseur d'entreprises, donnant des précisions sur la portée de l'audit et sur son contenu.

Il précise aussi les matières clés auditées au cours de l'exercice 2020 et confirme que PwC a émis son rapport sans y apporter de qualification, tant pour les comptes consolidés que pour les comptes de la société SES S.A.

En conformité avec l'article 30 des statuts de la société, l'Assemblée prend acte du rapport du réviseur externe.

Le Président, le Directeur Général et le Directeur Financier répondent ensuite aux questions posées par les actionnaires avant et au cours de la réunion. Celles-ci ont trait à : (i) l'implication du gouvernement en tant qu'actionnaire, (ii) la présentation et l'évolution des résultats financiers, (iii) la dépréciation d'actifs, (iv) les frais et revenus liés à la libération de la bande C aux US et les procédures en cours, (v) l'évolution du dividende, (vi) le cours des actions, (vii) la concurrence potentielle des autres opérateurs de satellites, (viii) la stratégie de SES dans un marché qui a fortement évolué (ix) la position orbitale 19.2, (x) une éventuelle séparation de branches d'activités O3b et (xi) la politique de rémunération.

#### **7. Approbation du bilan au 31 décembre 2020 et du compte des profits et pertes pour l'exercice 2020**

Le Président déclare que les bilans et les comptes de profits et pertes consolidés et de SES S.A. ont été envoyés aux actionnaires avec la lettre de convocation.

Le Président informe l'Assemblée que toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été approuvées par le Conseil d'Administration dans la réunion du 24 février 2021.

Avec 567.972.728 voix en faveur, 0 votes contre et 203.028 abstentions, l'Assemblée approuve le bilan et le compte de profits et pertes consolidé et le bilan et le compte de profits et pertes de la société SES S.A. arrêtés au 31 décembre 2020.

#### **8. Décision sur l'affectation du résultat net de l'exercice 2020 et transfert entre comptes de réserve**

Le Président invite l'Assemblée à se référer au tableau inclus sous le point 8 de l'ordre du jour qui servira de référence pour la détermination de l'affectation du résultat net de l'exercice 2020 ainsi que pour la détermination des transferts entre comptes de réserve figurant au point suivant de l'ordre du jour.

Il est proposé d'approuver l'affectation du résultat net non-consolidé de 508.763.161,30 EUR comme indiqué au tableau récapitulatif et d'approuver le transfert entre comptes de réserves comme indiqué dans le même document et notamment de transférer la somme de 324.703.513,30 EUR vers les réserves libres. Après ce transfert, le montant des réserves libres sera de 2.830.908.863,42 EUR. L'assemblée note que ce montant contient des réserves cumulées de EUR 35.1 millions, liées aux titres auto-détenus par la société et que ce montant ne peut être distribué.

Il résulte de cette décision le paiement d'un dividende brut de 0,40 EUR par action de la catégorie A, respectivement de 0,16 EUR par action de la catégorie B correspondant à un dividende total de

184.059.648,00 EUR. Le dividende proposé est équivalent à la moitié du dividende approuvé par les actionnaires à l'occasion de l'Assemblée de l'année dernière.

Avec 559.864.591 voix en faveur, 8.180.270 votes contre et 130.895 abstentions, l'Assemblée approuve l'affectation proposée du résultat net de l'exercice 2020.

#### **9. Décharge à donner aux administrateurs**

En conformité avec l'article 461-7 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales et avec l'article 27 des statuts, l'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs avec 523.461.100 voix en faveur, 44.254.221 votes contre et 460.435 abstentions.

#### **10. Fixation du nombre d'administrateurs**

Le Conseil propose à l'Assemblée de réduire le nombre d'administrateurs de 12 à 11, 7 administrateurs représentant les actionnaires A et 4 représentant les actionnaires B.

L'Assemblée approuve la résolution soumise au vote avec 564.175.987 voix en faveur, 3.593.348 votes contre et 406.421 abstentions.

#### **11. Nomination d'un administrateur pour une durée d'un an et d'un administrateur pour une durée de trois ans**

Le Comité de Nomination a proposé au Conseil d'Administration de renouveler le mandat de Monsieur Serge Allegrezza, administrateur sortant, pour une durée d'un an.

Le Comité de Nomination a proposé au Conseil d'Administration de renouveler le mandat de Madame Katrin Wehr-Seiter, administrateur sortant, pour une durée de trois ans.

La proposition du Conseil d'administration aboutirait à un Conseil composé comme suit :

Pour les actionnaires A (tous indépendants) : Béatrice de Clermont-Tonnerre, Frank Esser, Tsega Gebreyes, Ramu Potarazu, Kaj-Erik Relander, Peter van Bommel et Katrin Wehr-Seiter.

Pour les actionnaires B : Serge Allegrezza, Paul Konsbruck, Anne-Catherine Ries et Françoise Thoma.

Avec 509.356.669 voix en faveur, 24.118.561 voix contre et 34.700.526 abstentions, Serge Allegrezza est réélu pour un mandat d'un an.

Avec 498.444.071 voix en faveur, 34.995.014 voix contre et 34.736.671 abstentions, Katrin Wehr-Seiter est réélu pour un mandat de trois ans.

#### **12. Approbation de la Politique de Rémunération**

En vertu de la loi du 1<sup>er</sup> août 2019 modifiant la loi 24 mai 2011 portant sur les droits des actionnaires, le Conseil d'Administration a soumis la politique de rémunération à un vote des actionnaires suite aux changements importants décidés par le Conseil le 24 février 2021. Le Conseil soumettra la politique

de rémunération au vote des actionnaires au moins tous les quatre ans, sinon lors de changements importants décidés par le Conseil. La politique de rémunération soumise à l'Assemblée reflète les règles appliquées par SES, règles qui sont régulièrement revues par le Comité de Rémunération après un benchmarking avec des sociétés comparables.

Avec 445.824.886 voix en faveur, 87.346.749 voix contre et 35.004.121 abstentions, les actionnaires approuvent la politique de rémunération.

### **13. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'administration**

Le Président souligne que la résolution adoptée par le Conseil d'administration propose de laisser la rémunération inchangée par rapport à l'année passée. Exceptionnellement, pendant l'application des mesures sanitaires liées à COVID-19, un administrateur qui participe à une séance du Conseil d'administration ou d'un comité par téléphone ou par vidéoconférence, touchera une indemnité identique à celle qu'il aurait touché pour une participation physique.

La résolution sur la rémunération des membres du Conseil d'administration est approuvée avec 529.610.369 voix en faveur, 3.691.823 voix contre et 34.873.564 abstentions.

### **14. Approbation du Rapport de Rémunération**

Avec 445.714.450 voix en faveur, 87.311.266 voix contre et 35.150.040 abstentions, l'Assemblée approuve le rapport de Rémunération, publié en vertu de la loi du 1<sup>er</sup> août 2019 modifiant la loi du 24 mai 2011 sur les droits des actionnaires. Ce rapport qui contient davantage d'informations que dans les rapports annuels publiés par le passé sera disponible sur le site internet de la société pour la durée prévue par la loi.

### **15. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2020 et fixation de sa rémunération**

L'Assemblée décide avec 568.082.226 voix en faveur, 10 voix contre et 93.520 abstentions de conférer à PricewaterhouseCoopers le mandat de réviseur d'entreprises pour l'exercice 2021 et de fixer la rémunération du réviseur d'entreprises aux notes de frais et honoraires à établir par ce dernier, l'Assemblée ayant noté que le Comité d'Audit a approuvé à cet effet un budget des frais et honoraires pour le réviseur d'entreprises de 2.055.657 EUR pour l'année 2021, en légère baisse par rapport à l'exercice 2020.

### **16. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDRs et/ou actions de la catégorie A ou B**

Il est proposé à l'Assemblée d'adopter une résolution permettant à la société d'acquérir jusqu'à 20 millions de ses propres actions A ou FDRs, et jusqu'à 10 millions d'actions de la catégorie B dans le respect de la législation luxembourgeoise. La résolution prévoit les conditions de base suivantes :

La limite minimale pour l'acquisition d'une action A ou d'un FDR est de 5 EUR, et le maximum proposé est de 25 EUR par action, étant entendu que les actions B seraient rachetées le cas échéant à un prix équivalent à 40% du prix des actions A, c'est – à-dire que le minimum est de 2 EUR et le maximum de

10 EUR. Comme tous les ans, la société veut se donner les moyens pour disposer des titres nécessaires pour satisfaire à ses obligations liées aux plans d'intéressement au profit de son personnel.

L'Assemblée décide d'approuver la résolution soumise au vote avec 566.112.160 voix en faveur, 2.019.606 voix contre et 43.990 abstentions.

#### 18. Divers

Plus aucun sujet n'étant abordé sous ce point, le Président clôture l'Assemblée à 12 heures 30 en exprimant l'espoir de revoir les actionnaires sains et saufs l'année prochaine à Betzdorf pour l'Assemblée de 2022.

\* \* \*

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er avril 2021, signé conformément à l'article 26 des statuts de la société par le Bureau de l'Assemblée:



Frank ESSER  
Président



Thai RUBIN  
Secrétaire



Mathis PROST  
Scrutateur



Laurent SCHUMMER  
Scrutateur